Délibération n° 354 du 26 novembre 2018
relative au débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2019 et modifiant la délibération n° 201 du 28 décembre 2016 relative au plan de réforme de la gestion des finances publiques

Le congrès de la Nouvelle-Calédonie,
Délibérant conformément aux dispositions de la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, notamment, en ses articles 84-2 et 209-5 ;
Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;
Vu la délibération n° 201 du 28 décembre 2016 relative au plan de réforme de la gestion des finances publiques ;
Vu l'arrêté n° 2018-2761/GNC du 20 novembre 2018 portant projet de délibération ;
Vu le rapport du gouvernement n° 123/GNC du 20 novembre 2018,
A adopté les dispositions dont la teneur suit :

Article 1er : Le congrès de la Nouvelle-Calédonie prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2019.

Article 2 : Le congrès de la Nouvelle-Calédonie prend acte de l'avancement de la mise en œuvre du plan de réforme de la gestion des finances publiques.

Article 3 : Le plan de réforme de la gestion des finances publiques approuvé par délibération n° 201 du 28 décembre 2016 susvisée est amendé conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 4 : La présente délibération sera transmise au haut-commissaire de la République ainsi qu'au gouvernement et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Délibéré en séance publique, le 26 novembre 2018.

Le Président
du Congrès de la Nouvelle-Calédonie

Gaël YANNO

Annexe 2 : Plan de réforme amendé avec la chambre territoriale des comptes

OBJECTIFS			MESURES ASSOCIEES A L'OBJECTIF						
référence	Libellé	N° de la mesure	Libellé	Service / Personne responsable	Échéance pour la mise en œuvre / Périodicité	Etat d'avancement	Perspectives de réalisation	Plan initial	Recommandations CTC
AXE 1 - DONNER DE LA LISIBILITE SUR LA SITUATION FINANCIERE, RENDRE L'INFORMATION PLUS TRANSPARENTE ET FACILITER LA COMPREHENSION DES ELUS POUR DES PRISES DE DECISION ADEQUATES									
A1-1	Isoler dans un budget distinct les opérations propres à la Nouvelle-Calédonie	A1-11	Créer un budget annexe de répartition	DBAF	2016	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	
		A1-12	Inscrire dans chaque budget les ressources et charges les concernant	DBAF	2016	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	
		A1-22	Faire des documents budgétaires à destination des élus des outils de bilan plutôt que des rapports descriptifs	DBAF	2016-2018	Réalisé	réalisé	Plan 2016	
		A1-23	Ventiler la masse salariale en mission-programme	DRH DBAF	2017-2018	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	
		A1-24	Faire un focus sur le financements des satellites (établisse-ments publics et organismes divers)	DBAF	Chaque année	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	
		A1-25	Renforcer la visibilité des données financières en mettant en lumière des sujets de fonds : restes à recouvrer, leur impact , l'importance des provisions à constituer.	DBAF	2016-2018	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	
A1-3	Rendre les prévisions budgétaires plus justes et le résultat comptable plus réaliste	A1-31	Toutes les dépenses prévisibles pour l'année doivent être inscrites dès le budget primitif sans déport au budget supplémentaire	DBAF	Chaque année	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	R18
		A1-32	Mettre en oeuvre la procédure de rattachement des charges et des produits à l'exercice et la procédure de reports dans les conditions prévues par la réglementation	DBAF	Chaque année	Réalisé pour report 2016 et 2017	A poursuivre en 2018	Plan 2016	ROJ 4
		A1-33	Raccourcir les délais de clôture des comptes	DBAF	Chaque année	Réalisé	A pérénniser	Plan 2016	
		A1-34	Prévoir et réaliser les dotations aux amortissements conformément aux prescriptions réglementaires	DBAF	Chaque année	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	ROJ 9
A1-4	Rendre compte sous une forme adaptée des opérations et des conditions de gestion des satellites (EP, SEM)	A1-41	Normer les documents d'information provenant des établissements publics (EP, EPIC, EPH et EPENC) et.ou produits pour rendre compte de leur activité et de leur situation	DBAF	Chaque année	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	
		A1-42	Réaliser la consolidation des comptes de la NC et de ses établissements publics	DBAF	Chaque année	Réalisé	A pérénniser	Plan 2016	
A1-5	Renforcer le pilotage des établissements publics	A1-51	Renforcer la tutelle des établissements publics	DBAF directions	2016	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	
		A1-52	Refondre et harmoniser les statuts des EPA, des EPIC, chambres consulaires et EPH	DBAF SCAI	2016 - 2018	Réalisé en 2016 pour les EPA et EPIC	A poursuivre pour les Chambres consulaires et	Plan 2016	
		A1-53	Mettre en place des conventions d'objectifs et de moyens avec tous les établissements publcis	DBAF	Chaque année	Réalisé en 2016	Réalisé	Plan 2016	
		A1-54	Mettre en place de réunions de dialogue de gestion régulières avec les établissements publics	DBAF	Chaque année périodiquement	Réalisé en 2017	Réalisé	Plan 2016	
A1-6	Renforcer la communication financière	A1-61	Améliorer la circulation de l'information entre les directions financieres	DBAF	Périodiquement	Réalisé en 2016	Réalisé	Plan 2016	
		A1-62	Informer plus régulièrement le gouvernement	DBAF	Périodiquement	Réalisé en 2015 et 2016	A pérénniser	Plan 2016	
		A1-63	Mieux informer les élus sur les comptes sociaux et notamment les comptes de la CAFAT.	DASS	Chaque année	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	
		A1-64	Réaliser un audit sur la CAFAT	Présidence DASS		Réalisé	Réalisé	Plan 2016	
A1-7	Améliorer le cadre comptable	A1-71	créer un budget annexe de la régie des tabacs	DSF DBAF	non défini		non défini		R1
		A1-72	Adopter les maquettes budgétaires par nature	DBAF	non défini		non défini		R6
		A1-21	Elaboration des documents de politiques sectorielles et de leurs objectifs auxquels sont associés des indicateurs de performance.	DBAF	2019		A venir en 2019	Plan 2016	R7 - R8
		A1-74	Respecter le cadre fixé par l'instruction M52 et le modèle de la maquette budgétaire	DBAF	2018	Réalisé	Réalisé		ROJ 3
A1-8	Trouver un titre	A1-81	Actualiser le règlement budgétaire et financier (RBF) et y insérer le calcul des ratios prudentiels et d'équilibre	DBAF	2019	en cours	2019		R2
		A1-82	Rajouter dans le RBF les modalités d'information des élus concernant la gestion et la situation des dotations annuelles	DBAF	2019	en cours	2019		ROJ 10
		A1-83	Supprimer la règle des douzièmes provisoires	DBAF ETAT	compétence Etat	en cours	compétence Etat		R5
		A1-84	Supprimer l'obligation de dépôt du projet de budget sur le bureau du congrès avant le 15 décembre	DBAF ETAT	compétence Etat	en cours	compétence Etat		R5
		A1-85	Respecter l'article 84-2 de la LO concernant l'examen du débat d'orientation budgétaire	DBAF	2018	réalisé	2018		ROJ 1
		A1-86	Respecter l'article 83-1 de la LO sur la présentation d'un rapport sur les orientations en matière de développement durable	SGG	non défini		non défini		ROJ 2

OBJECTIFS			MESURES ASSOCIEES A L'OBJECTIF						
référence	Libellé	N° de la mesure	Libellé	Service / Personne responsable	Échéance pour la mise en œuvre / Périodicité	Etat d'avancement	Perspectives de réalisation	Plan initial	Recommandations CTC
AXE 2 - RETABLIR LES GRANDS EQUILIBRES GRACE A UNE MEILLEURE MAITRISE DES CHARGES, UNE MOBILISATION OPTIMALE DE NOS RECETTES ET UN PILOTAGE PLUS FIN DE NOS INDICATEURS BUDGETAIRES									
A2-1	Réduire les dépenses de fonctionnement liées à l'activité des services	A2-11	Renforcer le cadrage des prévisions budgétaires des dépenses (pilotage budgétaire)	DBAF	Chaque année	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	R18
		A2-12	Réguler la dépense par une mise en place échelonnée des crédits budgétaires, dans le cadre du cycle annuel d'exécution du budget	DBAF	2016 - 2017 puis chaque année	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	R25
		A2-13	Réorganiser la fonction achat	SGG/DAPM	2016 - 2018	En cours	En cours	Plan 2016	R11 - R25
		A2-14	Mettre en oeuvre des mesures spécifiques permettant de générer des économies	DAPM / DBAF	2017 - 2018	Réalisé en 2015 et 2016	A Poursuivre	Plan 2016	R25
		A2-15	Définir une typologie de dépenses pour prioriser les incompressibles et réduire les dépenses variables pour lesquelles une culture de la négociation se développe	DBAF	2016	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	R11 - R25
A2-2	Encadrer les dépenses de personnel	A2-21	Encadrer la masse salariale	DRH	2016 - 2018	en cours	En cours	Plan 2016	R25
		A2-22	Réduire les indemnités	DRH	2016 -2018	Réalisé en 2016	Réalisé	Plan 2016	
		A2-23	Refondre le régime indemnitaire	DRH	2017		Avenir	Plan 2016	
A2-3	Assurer la participation des établissements publics à l'effort de redressement des comptes et de réduction des dépenses	A2-31	Obtenir le versement par les établissements publics disposant d'une trésorerie excédentaire, d'une partie de leur fonds.	DBAF	2016 - 2018	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	
		A2-32	Etendre à la Nouvelle-Calédonie la possibilité prévue par le CGCT de prélever des fonds sur les réserve de ses établissements publics	DBAF	2017	En cours	En cours	Plan 2016	
		A2-33	Réduire les dépenses des établissements publics	DBAF	2016 - 2018	Réalisé	A poursuivre	Plan 2016	R25
		A2-34	Transférer des charges du budget propre vers les établissements publics.	DBAF	2016 - 2018	Réalisé en 2016 et 2017	Réalisé	Plan 2016	
		A2-35	Améliorer l'information des élus siégeant aux conseils d'administration des établissements publics	DBAF	Périodiquement	Réalisé en 2016	Réalisé	Plan 2016	
A2-4	Moderniser l'appareil fiscal	A2-41	Engager la mise en œuvre de la fiscalité indirecte : TGC	DSF	2016 - 2018	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	
		A2-42	Poursuivre le rééquilibrage de la fiscalité directe : réforme de l'IRPP	DSF	2016 - 2017	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	
		A2-43	Généraliser la prise en charge des frais de gestion par les bénéficiaires finaux de la fiscalité	DSF / DBAF	2017 - 2018	Réalisé	Réalisé	Plan 2016	R3
		A2-44	Régulariser le statut du receveur des services fiscaux et du chef du service de la publicité foncière	DSF ETAT	2019	en cours	compétence Etat		R20
		A2-45	Mettre en palce un circuit court de déclarartion et de remboursement de la TGC	DSF	2019	en cours	2019		R21
		A2-46	Se rapprocher de l'Etat afin que le receveur des services fiscaux soit autorisé dans le cadre de ses compétences à effectuer des opérations relevant de l'ordonnateur	DSF ETAT	2019	en cours	compétence Etat		R22
A2-5	Améliorer l'action en recouvrement	A2-51	Analyser les recouvrements impôt par impôt	DBAF	2016	Réalisé 2016	Réalisé	Plan 2016	
		A2-52	Renforcer le civisme fiscal	DSF	2017 - 2019	en cours	en cours	Plan 2016	
		A2-53	Unification du recouvrement des produits fiscaux	DSF	2019	En cours	Avenir 2019	Plan 2016	R 23
A2-6	Améliorer la gestion patrimoniale de la collectivité	A2-61	Organiser les missions de la direction en charge du patrimoine physique (DAPM)	DAPM SGG	non défini	en cours	non défini		R12
		A2-62	Appliquer la procédure des travaux en régie notamment pour les productions informatiques réalisées par les directions de la NC	DBAF DIRECTIONS	2019-2020		2020		R13
		A2-63	Utiliser la procédure de reprises des subventions d'équipement au compte de résultat	DBAF	2019-2020		2020		R14
		A2-64	Basculer les comptes d'immobilisations en cours aux comptes de travaux lorsque les immobilisations sont achevées	DBAF	2019-2020	en cours	2020		ROJ6
		A2-65	tenir un inventiare physique à jour du patrimoine rapproché de l'état de l'actif produite par le comptable	DAPM	non défini		non défini		ROJ7

OBJECTIFS			MESURES ASSOCIEES A L'OBJECTIF						
référence	Libellé	N° de la mesure	Libellé	Service / Personne responsable	Échéance pour la mise en œuvre / Périodicité	Etat d'avancement	Perspectives de réalisation	Plan initial	Recommandations CTC
AXE 3 - ASSURER LA PERENITE DES FINANCES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE EN RENFORCANT LES PROCEDURES, EN AMELIORANT LES OUTILS DE PILOTAGE ET DE PROSPECTIVE, EN APPREHENDANT LES RISQUES, ET EN DEVELOPPANT UNE CULTURE DE LA PERFORMANCE ET DE L'EVALUATION									
A3-1	Mettre en place une gestion prévisionnelle de trésorerie pour la Nouvelle-Calédonie, ses établissements publics et les organismes sociaux	A3-11	Transmettre une situation de trésorerie hébdomadaire aux décideurs	DBAF	Chaque semaine	Réalisé en 2015 et en 2016	Réalisé	Plan 2016	
		A3-12	Mettre en place un plan prévisionnel de trésorerie sur l'année.	DBAF	2017	Réalisé en 2017	Réalisé	Plan 2016	
		A3-13	Assurer la transmission par les établissements publics bénéficiant de subventions du territoire, de leur plan de trésorerie.	DBAF	2015	Réalisé en 2015	Réalisé	Plan 2016	
		A3-14	Organiser la transmission des informations détenues par la DASS sur la situation de trésorerie des régimes et dispositifs sociaux.	SGG	2016	Réalisé en 2016	A pérériniser	Plan 2016	
		A3-15	Chiffrer l'ensemble des coûts liées aux mécanismes de reversement et de répartition (dotations collectivités, effet cliquet, coût de getsion ....)	DBAF	2019	en cours	2019		R4
		A3-16	Optimiser le réseau de trésorerie et la centralisation de cette dernière sur le compte du payeur	DBAF ETAT	Non défini		non défini		R19
		A3-17	Renforcer le pilotage prospectif de la trésorerie en paramétrant l'outil informatique	DBAF	2019	en cours	2019		R24
A3-2	Obtention du remboursement des avances de trésoreries consenties à des établissements et organismes tiers (Aical, CHT, CAFAT ...)	A3-21	Mettre en œuvre des dispositions prévues pour le remboursement de ces avances, c'est-à-dire leur remboursement si elles ne sont ni renouvelées, ni transformées	DBAF	2016	En cours	En cours	Plan 2016	ROJ 11
A3-3	Préserver la collectivité des risques encourus du fait de l'irrécouvrabilité des créances qu'elles détient sur des tiers et de l'existence de créances douteuses dans le stock de créances restant à recouvrer.	A3-31	Résorber le stock de créances irrécouvrables et constitution de provisions pour risque	DBAF	Chaque année	Réalisé en 2015 et 2016	Réalisé	Plan 2016	
		A3-32	Gérer les flux potentiels de créances irrécouvrables générés au titre de l'exercice en cours	DBAF	Chaque année	Réalisé en 2016	réalisé	Plan 2016	ROJ 5
		A3-33	Constituer dans le budget propre de la NC des provisions pour risques contentieux (DRH et DAJ)	DBAF	Chaque année	Réalisé en 2016	réalisé	Plan 2016	ROJ 5
		A3-34	Prendre en compte l'irrécouvrabilité potentielle des contrôles fiscaux émis dans l'année	DSF	Chaque année	En cours	en cours	Plan 2016	
A3-4	Préserver la collectivité contre les risques financiers qu'elle encourt	A3-41	Evaluer chaque année le risque financier lié aux engagements pris par la collectivité pour le remboursement d'emprunts qu'elle a garanti ou d'avals qu'elle a donné.	DBAF	Chaque année	En cours	En cours	Plan 2016	ROJ 5
		A3-42	Evaluer les risques liées aux sociétés dans lesquelles la NC détient des participations et constituer des éventuelles provisions pour risques dépréciatiton des dits participations	DBAF	Chaque année	Réalisé 2016	Réalisé	Plan 2016	ROJ 5
		A3-43	Faire une cartographie des risques, les prioriser, s'en prémunir	DBAF	actualisation tous les ans		Avenir	Plan 2016	
A3-5	Mettre en place un pilotage budgétaire des dépenses de fonctionnement renforcé et optimisé	A3-51	Mettre en place une étude visant à formaliser une approche comparative des coûts.	DAPM	2017 - 2018		Avenir	Plan 2016	R11 - R18
		A3-52	Renforcer la fonction de contrôle des engagements	DBAF	2016 - 2017	Réalisé en 2016	Réalisé	Plan 2016	R11
		A3-53	Mettre en place une gestion centralisée des factures	DBAF	2017	réalisé	réalisé	Plan 2016	R9
		A3-54	Mettre en œuvre en œuvre la dématérialisation de la chaîne comptable	DBAF	2017 - 2019	En cours	En cours	Plan 2016	R10
A3-6	Renforcer le pilotage de l'administration	A3-61	Donner à la DBAF les moyens de porter la stratégie financière décidée par les élus	SGG / DBAF	2017	Réalisé	A poursuivre	Plan 2016	
		A3-62	Mettre en place sous l'autoritée du SGG une structure de pilotage, d'animation, visant à l'accompagnement du changement et à l'amélioration de l'organisation comme du fonctionnement des services.	SGG	2017		Avenir	Plan 2016	R11
		A3-63	Suivre et rendre compte aux élus et à l'UE de la mise en œuvre du plan de réforme de la getsion des finances publiques	DBAF	2017	En cours	En cours	Plan 2016	
		A3-64	Mettre en place une démarche permanente de contrôle interne	SGG	non défini		non défini		R11
A3-7	Mettre en place un plan pluriannuel d'investissement	A3-71	Finaliser le plan pluriannuel d'investissement	DBAF	2018-2019	en cours	2019		R16
		A3-72	Définir le contenu et le phasage budgétaire des dotations pluriannuelles d'autorisation de programme et d'engagement	DBAF	2018-2019	en cours	2019		R15
		A3-73	Renforcer la capacité de suivi des dépenses relevant des dotations pluriannuelles, actualiser leur montant et le calendrier budgétaire prévisionnel	DBAF	2018-2019	en cours	2019		R17
		A3-74	Supprimer les crédits reportés en restes à réaliser pour les AP et AE	DBAF	2018-2019	Réalisé	Réalisé		R17
		A3-75	Ajuster le programme d'investissement aux possibilités de financement	DBAF	2018-2019	Réalisé	Réalisé		R26